

Grand Saconnex

JANVIER 2018 / N°93

informations

Près de chez vous
p.6

Hommage à
M. Henri Stengel
p.8

Réaménagement de la
route de Colovrex
p.4



Ville du Grand-Saconnex

Edito

du Conseil administratif

La route de Colovrex, située au cœur du village du Grand-Saconnex, s'apprête à vivre une mue complète. Cette artère est l'une des plus anciennes de la commune. On pourra s'en convaincre en consultant l'une des publications de La Mémoire du Grand-Saconnex, disponibles au guichet de la Mairie.

Mais revenons à aujourd'hui : la route de Colovrex souffre d'un très, trop important trafic de transit. De plus, son revêtement ne répond plus aux normes phoniques destinées à protéger les riverains des bruits routiers. Enfin, les Services industriels de Genève doivent y rénover différentes infrastructures. Et pour terminer, les CFF doivent y faire passer une alimentation électrique importante en vue de la prochaine mise en service du CEVA. N'en jetez plus ! En un mot comme en cent, vous l'aurez compris, la route de Colovrex doit être réaménagée.

Nous vous présentons en détail les travaux aux pages 4 et 5 de ce numéro du GSI. Nous vous invitons pour le surplus à consulter régulièrement notre site internet www.grand-saconnex.ch pour connaître l'évolution du chantier.

Bien entendu, tous les travaux amènent leur lot de désagréments : bruit, transit routier rendu difficile, poussière, etc. Mais la route de Colovrex a bien besoin d'un « lifting » : une fois rendue à ses usagers, elle fournira un confort accru, un silence apaisant et plus de sécurité pour les différents types d'usagers, trafic motorisé, vélos et piétons.

Nous vous remercions donc d'ores et déjà de votre compréhension pour les désagréments liés à ces importants travaux et nous réjouissons de vous présenter le nouveau visage de la route de Colovrex, début 2019.



M. Bertrand Favre, Maire



M. Jean-Marc Comte



M. Laurent Jimaja



Retrouvez votre
commune sur Facebook
facebook.com/GrandSaconnex



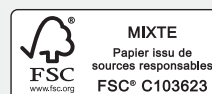
Intréressé par l'actualité de la
commune ? Inscrivez-vous à
la newsletter électronique :
[www.grand-saconnex.ch/fr/
newsletter](http://www.grand-saconnex.ch/fr/newsletter)

Impressum

Journal édité par l'administration
communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination : Bérengère Delfolie
Couverture : Jean-Jacques Kissling
Crédit photos : Fotolia, administration communale, Niko, Zarko Smoljenovic,
Les Nouvelles
Conception graphique : Level Studio
Impression : Imprimerie Chapuis
5'500 exemplaires

Prochaine parution :
Jeudi 1^{er} février 2018



Vœux à la population et Mérite saconnésien

Envolons-nous ensemble pour 2018 !

Fêtons la nouvelle année ensemble à la salle du Pommier !

Les autorités communales vous parleront de tout ce qui vous attend en 2018.

Ce sera également l'occasion de vous présenter le Mérite saconnésien. Sont récompensés cette année : le Tennis Club Grand-Saconnex et M. Moncef Assa pour ses résultats sportifs en Karaté.

Pour bien terminer la soirée, place aux discussions informelles et aux rencontres autour d'un apéritif.



Vœux à la population



Vendredi 12 janvier 2018

Salle du Pommier à 18h30

Chemin du Pommier 11

Entrée libre - apéritif offert



Le Conseil municipal, le Conseil administratif et
l'administration communale de votre ville
vous adressent leurs meilleurs vœux pour

2018

Réaménagement de la route de Colovrex

Le projet de réaménagement de la route de Colovrex, tronçon compris entre la Voie-du-Coin et la place de Carantec s'inscrit dans la valorisation souhaitée du centre de la commune, le « village ».

Ce réaménagement réaffirme le caractère villageois, commercial et central de la commune. Il renforce le lien avec L'Ancienne-Route (partie haute et partie basse) et constitue un véritable trait d'union entre deux secteurs du grand projet Grand-Saconnex que sont le Pré-du-Stand et la place de Carantec. Il s'agit aujourd'hui d'anticiper ces développements en préparant la route de Colovrex pour la connecter aux extensions futures.

L'adaptation de la route de Colovrex en une voie de communication centrale est dans ce sens indispensable. Elle aura pour fonction de relier le village aux futurs projets en confirmant l'usage de rue centrale, commerçante et villageoise.

Ce projet prévoit :

- la valorisation des espaces publics et des mobilités douces par un traitement de « façade à façade ». Les espaces seront différenciés par des traitements au sol distincts (pavés, bitume, béton) ;
- la redéfinition des emplacements des traversées piétonnes et l'ajout d'une traversée piétonne pour assurer la sécurité des usagers (meilleure visibilité) ;
- l'élargissement des trottoirs pour assurer une meilleure fluidité piétonne et la suppression du faux trottoir longeant le mur de la Mairie ;
- la diminution de la vitesse avec resserrement ponctuel de la chaussée et mise en zone 30 km/h de ce tronçon ;
- l'amélioration du confort des usagers lors de l'attente du bus (ligne 53), avec le réaménagement des arrêts avec des abris ;
- l'amélioration de l'éclairage public et la mise en valeur du patrimoine avec des illuminations ;
- la réfection des collecteurs ;
- la pose d'un revêtement phono-absorbant qui répond à une obligation légale.

En amont de ces travaux de réaménagement, d'importants travaux en sous-sol vont devoir être entrepris. Il s'agit principalement de l'obligation pour les CFF de réaliser une batterie de tube 15kv pour l'alimentation en courant de traction, en relation avec le CEVA. Les Services industriels de Genève (SIG) profiteront aussi de ces travaux pour remplacer une colonne d'eau et moderniser les réseaux de gaz et d'électricité.

Riverains et commerces

Tous les cheminements piétons seront conservés pendant les travaux. L'accès aux habitations et aux commerces sera garanti en tout temps. Des panneaux d'information et de signalisation seront mis en place pour chaque étape de fermeture.

Transports en commun

La ligne de bus 53 sera interrompue momentanément durant la phase chantier à la place de Carantec. Une navette assurera la prise en charge des voyageurs, essentiellement des écoliers, les matins et les après-midis. Pour plus de détails et d'information, vous pouvez consulter le site des TPG : www.tpg.ch.

Dès aujourd'hui et tout au long du chantier, vous pourrez trouver des informations détaillées sur ces travaux sur www.grand-saconnex.ch, rubrique Travaux en cours, à venir.

Tout sera mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux et des nuisances. Les Maîtres d'ouvrage (la commune, les CFF et les SIG) remercient par avance les riverains et les commerçants de leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommandent aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

Planning des travaux

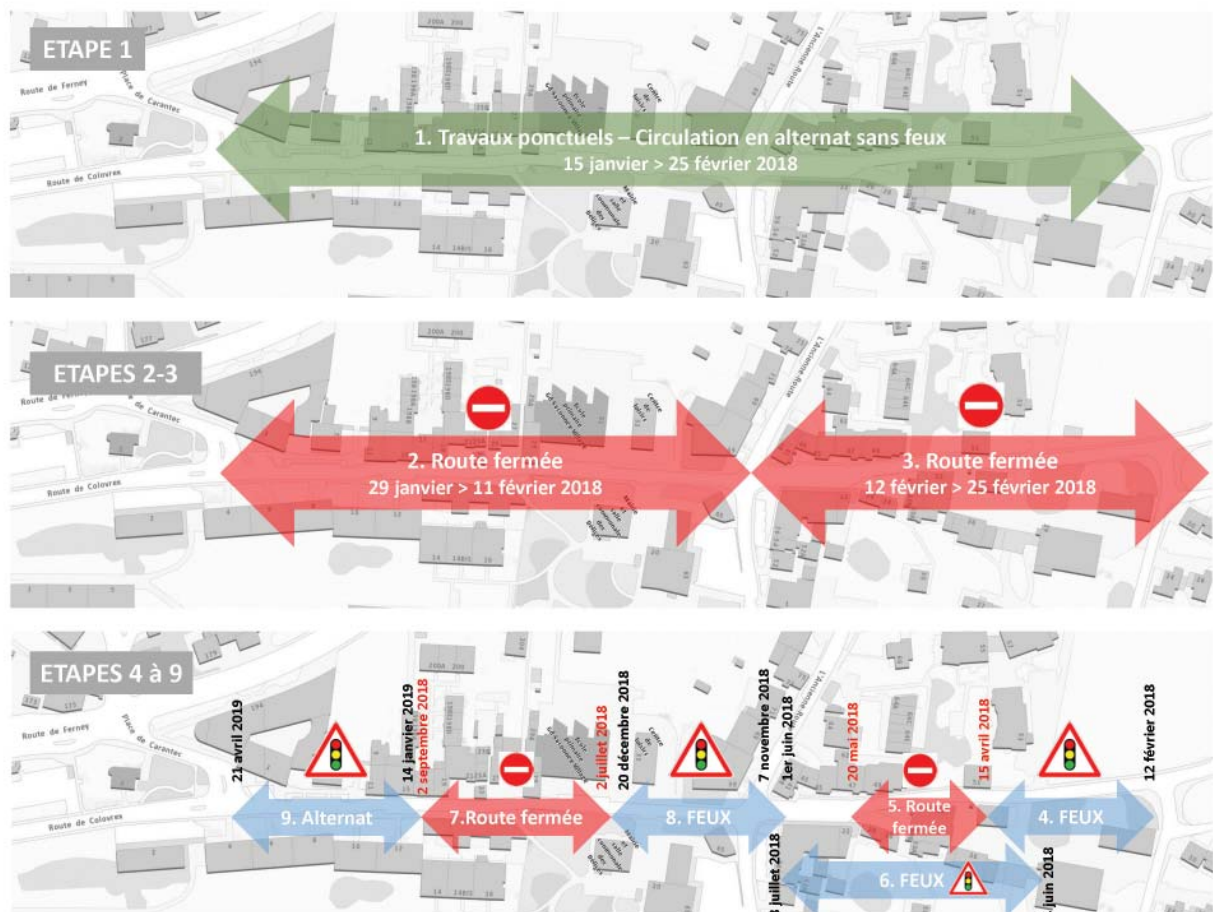
Les travaux débuteront le 15 janvier 2018, pour une durée globale estimée à 15 mois. Ce chantier se déroulera en plusieurs étapes principalement exécutées en circulation alternée réglée par des feux de signalisation. Toutefois, compte tenu de l'exiguïté de certains tronçons, 4 étapes nécessitent la fermeture impérative de la route de Colovrex, voir illustration ci-dessous, soit :

- **Etape 2** : du 29 janvier au 11 février 2018 - fermeture de la route de Colovrex entre L'Ancienne-Route et la place de Carantec – durée : 13 jours ;
- **Etape 3** : du 12 au 25 février 2018 - fermeture de la route de Colovrex entre L'Ancienne-Route et La Voie-du-Coin – durée : 13 jours ;
- **Etape 5** : du 15 avril au 20 mai 2018 - fermeture de la route de Colovrex entre L'Ancienne-Route et La Voie-du-Coin – durée : 34 jours ;
- **Etape 7** : du 2 juillet au 2 septembre 2018 – fermeture de la route de Colovrex entre L'Ancienne-Route et la Place de Carantec – durée : 62 jours.

Accessibilité de la Mairie et du service technique

L'accès à la Mairie et au service technique est garanti pendant toute la durée des travaux, prière de vous conformer à la signalisation du chantier.

Plus de renseignements sur www.grand-saconnex, rubrique Travaux en cours, à venir.





Véronique et ses compagnons à 4 pattes : Bonnie, Cheyenne et Cooper.

Près de chez vous

Près de chez vous est la rubrique qui vous permet de découvrir ou redécouvrir les commerces du Grand-Saconnex. Nous vous présentons dans ce numéro Canicrok, la boutique pour les animaux de compagnie.

Canicrok, ce sont 3 enseignes à Genève : aux Eaux-Vives, à la Terrassière et au Grand-Saconnex, chemin Edouard-Sarasin 22B.

La boutique propose tout ce dont les animaux de compagnie peuvent avoir besoin et il y en a pour tout le monde : chiens, chats, oiseaux, rongeurs, poissons !

Nourriture de qualité et accessoires : outils de toilette (brosses, etc.), litière, jouets, laisses et colliers, paniers et couvertures. Le magasin est bien achalandé, il propose également sur commande tous les produits dont vous pourriez avoir besoin pour votre animal de compagnie. Le catalogue complet est disponible en magasin et sur internet.

Canicrok



Chemin Edouard-Sarasin 22B
1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 788 08 81
Fax. 022 788 88 89
grand-saconnex@canicrok.ch

www.canicrok.ch

Horaire d'ouverture :

ma-ven de 9h-12h et de 13h30 à 18h30
sam de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Canicrok est un magasin de proximité, Véronique connaît bien ses clients et les accompagne au fil des saisons. En hiver, elle propose des soins pour les pattes des chiens, des chaussettes protectrices, des colliers lumineux pour les promenades de nuit. L'été ce sont les produits antiparasites et les produits rafraîchissants qui sont plébiscités par la clientèle.



Si vous le désirez, le magasin livre à domicile les produits choisis (commande en magasin ou sur le site internet). Dès CHF 50.- d'achats, la livraison est gratuite.

Véronique gère le magasin depuis 7 ans, passionnée des animaux, elle a toujours travaillé avec eux. Tout d'abord, en assistant un vétérinaire équin, ensuite pour une chaîne de magasins animaliers et enfin pour Canicrok.

Accompagnée au quotidien de ses 3 acolytes canins : Cooper, Bonnie et Cheyenne, Véronique accueille avec bienveillance les clients et leurs animaux, qui sont les bienvenus. Une fontaine à eau est d'ailleurs à disposition des visiteurs à quatre pattes.

Sa pause de midi ? «Avec mes chiens bien sûr ! Je les promène, nous connaissons beaucoup de chiens et leurs propriétaires saconnésiens !» raconte-t-elle en souriant.

La ville du Grand-Saconnex a à cœur de préserver une économie locale et encourage les habitants à profiter de l'offre proposée par les commerces de la commune.



AGENDA



Patinoire

La patinoire sera fermée du dimanche 24 décembre à 17h au lundi 25 décembre inclus. Réouverture le mardi 26 décembre à 10h. Elle sera également fermée du dimanche 31 décembre à 17h au lundi 1^{er} janvier inclus. Réouverture le mardi 2 janvier à 13h.

Sapins de Noël

La levée des sapins de Noël aura lieu le mercredi 10 janvier 2018.

Les sapins doivent être déposés la veille sur le trottoir ou à l'emplacement habituel de levée des ordures ménagères.



Jardins des Blanchets

Une dizaine de parcelles de jardinage sont disponibles.

Pour plus d'informations merci de contacter le Président des Jardins des Blanchets, M. Walter Munoz au 079 615 60 61 ou par courriel wimows@gmail.com

Hommage à M. Henri Stengel

Le présent hommage est bien peu de choses par rapport à ce que ce grand Monsieur a apporté à la commune du Grand-Saconnex : c'est avec une immense tristesse que les autorités ont appris, le 13 décembre 2017, le décès de M. Henri Stengel. Peu de personnalités auront marqué la vie saconnésienne autant que cet homme au parcours exceptionnel.

Revenons en premier lieu sur le parcours professionnel de ce magistrat qui a marqué les esprits : originaire de Chêne-Bourg, Henri Stengel suit un parcours scolaire exemplaire et décide de devenir enseignant. Il termine sa formation aux Etudes pédagogiques de l'enseignement primaire en 1955 et obtient son Brevet d'instituteur à la même date. Il enseigne ensuite à Satigny, puis en ville de Genève avant de s'établir durablement au Grand-Saconnex : il sera maître principal de l'école Place de 1959 à 1980. Puis il est appelé par le département de l'instruction publique qui souhaite bénéficier de sa longue expérience et il devient sous-directeur (1980-1986) puis directeur adjoint (1986-1991) et enfin directeur à la direction générale de l'enseignement primaire (1991-1993). Quelle carrière, entièrement dédiée à sa passion de l'enseignement, à l'envie de transmettre son savoir et ses connaissances aux enfants !

La carrière politique d'Henri Stengel est, elle aussi, impressionnante :

Conseiller municipal de 1963 à 1967, son parti lui demande ensuite de se porter candidat à l'élection du Conseil administratif. Il est brillamment élu et sera, de 1967 à 1987, l'un des piliers du Conseil administratif. Durant cette période, il portera à 9 reprises le titre de Maire (1968-1969, 1971-1972, 1972-1973, 1975-1976, 1978-1979, 1979-1980, 1982-1983, 1983-1984, 1986-1987) ! En parallèle à ses fonctions, il sera Président de la Fondation communale du Grand-Saconnex pour le logement (1976-1987), Président du Groupement des communes de la rive droite du lac et Président du Fonds d'équipement communal (1977-1987). Il présidera quantité de comités, que ce soit pour des événements ponctuels ou durables. Entre autres, il sera l'une des personnes à l'origine du jumelage entre

le Grand-Saconnex et la municipalité bretonne de Carantec en 1976. Il sera aussi le principal instigateur et animateur de la fête des 40 ans du jumelage, qui a marqué les esprits en 2016.

Henri Stengel mènera également une brillante carrière militaire : après son école de recrues en 1951, il gravira de nombreux échelons jusqu'à obtenir le grade de capitaine Quartier-Maître en 1964.

Mentionnons également les nombreux engagements associatifs d'Henri Stengel. Il est impossible de les citer tous, mais en voici quelques-uns : Président de l'Association des intérêts du Grand-Saconnex (AIGS) de 1961 à 1966, Président de l'association radicale du Grand-Saconnex (1975-1980), membre de la Fondation des aînés de 1995 à 2003, Vice-président de l'association « Les amis du four à pain saconnésien » (dès sa création jusqu'en 2005) et de l'Association des locataires du quartier La Tour (ALIQT) de 1998 à 2005 puis à nouveau dès 2013. Parmi toutes les activités qu'Henri Stengel a initié, l'organisation des « Réjouissances de Saconay-le-Grand » restera dans les annales. Organisée en 1983, cette fête a été placée sous le signe du Moyen-Age. Pendant trois jours, pas moins de 400 bénévoles se sont impliqués pour célébrer cette époque sous toutes ses formes : nourriture, boissons, loisirs, activités, animaux et costumes de cette période étaient à l'honneur. Des ateliers de couture ont été organisés en amont afin d'aider la population dans la confection de costumes et nombreux sont ceux qui se sont prêtés au jeu.

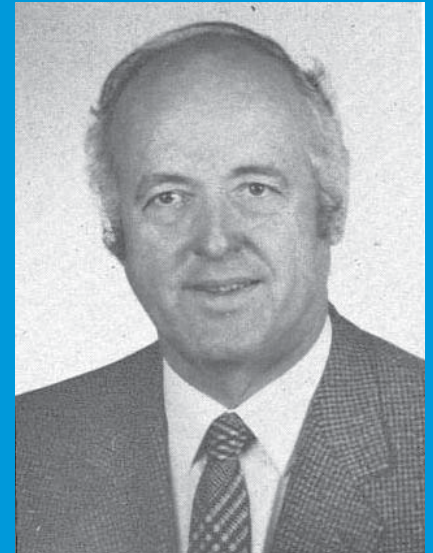
Enfin, comment ne pas mentionner sa fonction de Président du jumelage Grand-Saconnex-Carantec (1976-1989). Henri Stengel aimait également les voyages : il en organisera plusieurs dizaines en direction de la Bretagne et de très nombreuses

autres destinations. M. Stengel sera aussi Président de La Mémoire du Grand-Saconnex de 1996 à 2006. Depuis 2007, il avait quitté la présidence de La Mémoire mais en était resté membre, rédigeant de nombreuses publications passionnantes. Impossible de les citer toutes, mais mentionnons entre autres les très intéressantes analyses des décisions prises par les autorités il y a cent ans... qui prenaient vie sous la plume d'Henri de manière à la fois humoristique et pertinente.

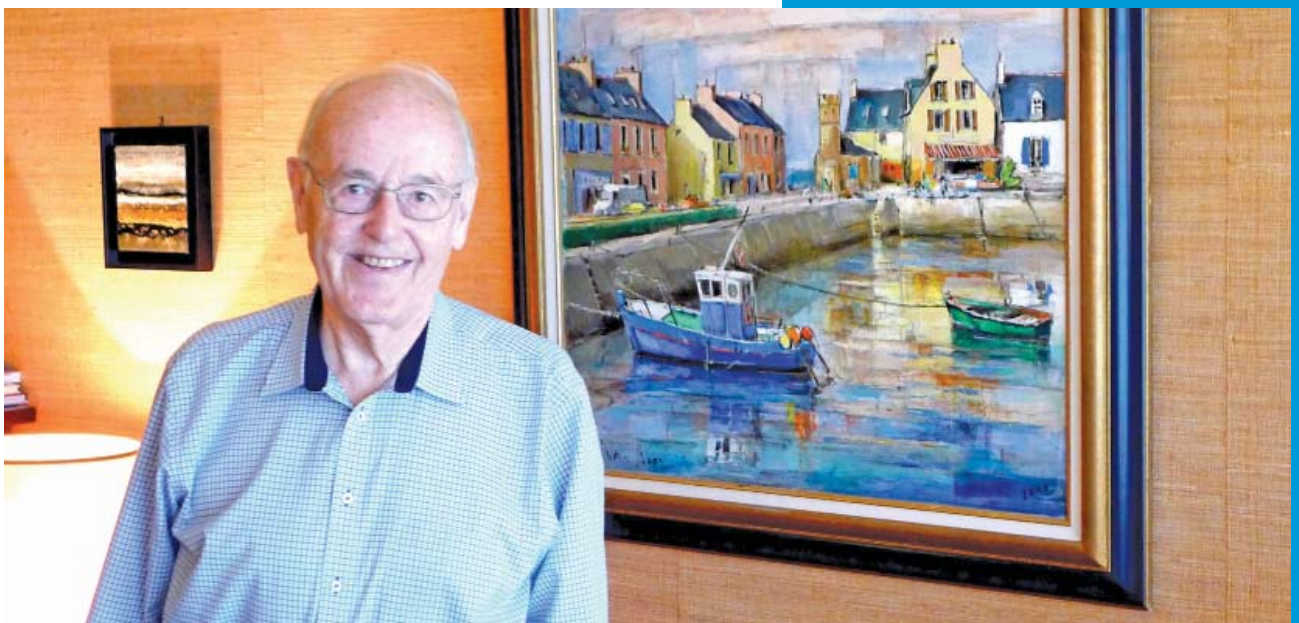
Chaque personne qui aura eu la chance de fréquenter Henri Stengel gardera de lui le souvenir d'un homme intègre, organisé et extrêmement cultivé. Passionné par la chose publique, il a consacré sa vie à sa commune, que ce soit par ses engagements politiques ou associatifs.

*En reconnaissance de toutes ses réalisations,
Henri Stengel a reçu le Mérite saconnésien
en 1999.*

Sur la plan privé, Henri Stengel a épousé Christiane, née Aeschlimann, le 3 juillet 1956 – ils ont donc fêté leurs noces de diamant en 2016, une longévité exceptionnelle pour un couple qui l'est aussi. Ils auront la chance d'avoir deux filles, Floriane, née en 1958 et quelques années plus tard, Véronique, née en 1961. Ce sont à son épouse et à ses filles que vont nos premières pensées et nos sincères condoléances en ces moments difficiles.



Henri Stengel en 1987





Zarko Smoljenovic

Zarko Smoljenovic habite le Grand-Saconnex depuis 14 ans. Il est artiste peintre et nous parle de sa passion, qui l'habite depuis ses plus jeunes années.

Nous avons pris contact avec M. Zarko Smoljenovic car chaque année, nous demandons à un artiste saconnésien d'illustrer la carte de vœux de l'administration communale.

Zarko Smoljenovic a par le passé exposé à la Ferme Sarasin et son talent a retenu notre attention. Il peint d'une manière que l'on n'oublie pas.

La commune a demandé à M. Smoljenovic de représenter le Grand-Saconnex. Il nous a proposé 3 tableaux, le Conseil administratif en a choisi un, illustré ci-contre. Le village est représenté par les deux églises et le quartier du Pommier par les pommes. Cette peinture à l'huile a été réalisée dans le style naïf des Balkans. Son œuvre sera exposée dès le 2 janvier à la réception de la Mairie où vous pourrez l'admirer.

«Avec la peinture, je suis comme un enfant, il y a toujours de nouvelles techniques, de nouveaux matériaux à découvrir, à utiliser.»

D'une grande générosité, l'artiste a décidé de faire don à la commune des deux œuvres non retenues, qui représentent elles aussi le Grand-Saconnex (photos ci-dessous).

Depuis sa plus tendre enfance, M. Smoljenovic s'est passionné pour la peinture. Il a dû étudier, malgré lui, dans une faculté



Le Grand-Saconnex vu par Zarko Smoljenovic.

de défense Nationale en ex-Yougoslavie mais une fois son diplôme en poche, il l'a donné à son père et est retourné peindre !

Il a toujours vécu de sa peinture. Il peut réaliser sur commande la peinture de votre choix, un portrait de famille, d'un être cher et ce dans des styles différents.

C'est un peintre de talent, n'hésitez pas à lui rendre visite dans son atelier de la rue Gardiol ou à le contacter si vous souhaitez acquérir une de ses peintures.

Zarko Smoljenovic



Atelier rue Gardiol entre le 12 et le 14, côté cour

Tél. 079 297 47 77

smoljenovic@hotmail.com

<https://www.facebook.com/zarko.smoljenovic>

www.smoljenovic.com



Un Jeu rigolo avec Niko



Réponse : Sacoli!

Sortie à Berne des 8P

Lundi 27 novembre 2017, 128 enfants et leurs accompagnants avaient rendez-vous à la gare de Genève aéroport. A 7h32, le train, rempli de la joie des enfants, s'élançait en direction de Berne et de la foire aux oignons.

Les participants de la traditionnelle sortie à Berne des 8P ont bénéficié d'un soleil radieux, qui a égayé cette journée où l'oignon est le roi de la foire !

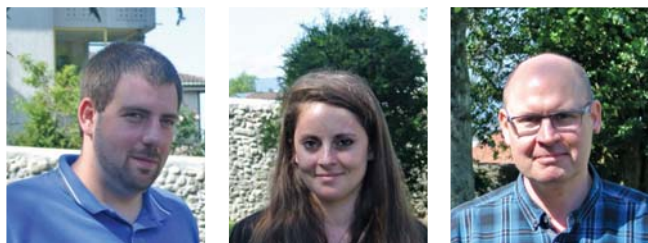
Les ours sont restés malgré tout cachés, l'heure de l'hibernation ayant déjà sonné. Accompagnants et enfants ont partagé un bon repas dans le restaurant National Bern. M. Bertrand Favre, Maire, s'est ensuite adressé aux enfants.

L'après-midi était libre pour les écoliers : visite de la foire aux oignons, ramener un petit souvenir aux parents ou à la petite sœur restée à Genève et participer au lancer de confettis qui transforme la vieille ville de Berne en arc-en-ciel. Au retour, les enfants un peu fatigués, ont observé avec des « ooohhh » et des « aaahhhh » sonores, un magnifique coucher de soleil sur le lac dans la région du Lavaux.



Les célèbres pains d'épice de la foire aux oignons.

Correspondants de nuit



Joachim Schwitzguebel, Martina Tarlà et Alain Chanson

Nous vous rappelons que les correspondants de nuit travaillent toute l'année du jeudi au samedi entre 18h et 2h du matin ; ils agissent sur demande des habitants, allant à leur rencontre à pied principalement.

Ils sont atteignables par téléphone au numéro gratuit 0800 1218 00.

En dehors de leurs horaires de travail, vous pouvez leur laisser un message ou leur envoyer un courriel :

correspondants@grand-saconnex.ch

N'hésitez à les contacter si besoin.

Médiation - lien social - tranquillité publique.

Cambriolages : soyez vigilants

Décembre et janvier sont deux mois où les cambriolages sont en recrudescence ; ils ont souvent lieu en début de soirée.

Les mesures de sécurité importantes à adopter :

- déposez vos valeurs et documents importants dans un coffre-fort bancaire ;
- fermez bien les fenêtres et les portes avant de quitter votre domicile ;
- ne dévoilez pas votre absence par des billets à la porte, une boîte aux lettres pleine ou des messages sur votre répondeur ;
- méfiez-vous des soi-disant cachettes de clés sûres, (paillasson, casier à lait, pot de fleurs, etc.) qui sont parfaitement connues des cambrioleurs ;
- soyez prudents en confiant vos clés. Évaluez soigneusement à qui vous pouvez faire confiance et de qui vous devez vous méfier.

Avissez immédiatement la police (tél. 117) en cas de constatations suspectes dans votre voisinage. Mieux vaut une fois de trop qu'une fois de pas assez.

Pour toutes questions concernant cette thématique, vous pouvez contacter la police municipale au 0800 1218 18, elle se fera un plaisir de vous renseigner.

Plus d'infos sur

www.ge.ch/police/prevention/cambriolages/



Nouveaux hôtels

L'offre hôtelière dans le secteur de Palexpo s'étoffe.

En effet, le groupe AccorHotels a ouvert en novembre dernier deux établissements, situés dans un même lieu. Un premier hôtel de 112 chambres 1* (ibis budget) et un second de 115 chambres 3* (ibis Styles).

L'accès aux établissements se fait par la route François-Peyrot.

www.accorhotels.com

Ces hôtels viennent compléter l'offre existante des 500 chambres 4 * de l'hôtel Starling.

www.shgeneva.com

TPG, le réseau évolue

Dès le 10 décembre 2017, le réseau des Transports Publics genevois (TPG) a été modifié. Voici ce qui change pour les lignes qui traversent le Grand-Saconnex.

Lignes 5-8-V-Z

L'arrêt Gare Cornavin direction Nations se trouve désormais à la hauteur de l'agence TPG, à l'arrière de la gare.

Ligne 28

Le parcours de la ligne est modifié pour desservir le tronçon Aéroport-Les Esserts, via le Bois-des-Frères, le Lignon et ses Tours, Aïre, et la route du Pont-Butin, reprenant ainsi le parcours actuel de la ligne 23. La ligne 28 effectue son terminus à l'arrêt actuel « Les Esserts » de la ligne 21. La desserte de Vernier-Parfumerie est reprise par la ligne 53.

Ligne 53

La ligne est prolongée du Bouchet jusqu'à Vernier-Parfumerie via l'avenue Louis-Casaï et la route de Pré-Bois, remplaçant la ligne 28 actuelle dès l'arrêt ICC. L'arrêt Pailly-Balexert, direction Machéry, est déplacé sur le chemin des Coudriers.

Plus de renseignements sur le site internet des TPG : www.tpg.ch

Johnny Hallyday

La ville du Grand-Saconnex s'associe au chagrin des fans du grand artiste qu'était Johnny Hallyday. Le chanteur était on peut dire un habitué du Grand-Saconnex, puisqu'il s'était produit 12 fois à l'Arena, seul ou avec les Vieilles Canailles (Eddy Mitchell et Jacques Dutronc).

Chéquier culture

La ville du Grand-Saconnex s'associe à nouveau à l'action Chéquier culture lancée par le Département de la culture et du sport de la ville de Genève. Tous les détails sur www.ville-geneve.ch/themes/culture/culture/chequier-culture

Le Chéquier culture est proposé aux habitants du Grand-Saconnex qui :

- ont entre 21 et 64 ans ;
- ne bénéficient pas de réduction de tarif (jeunes, étudiants, AVS) ;
- bénéficient de subsides du service de l'assurance-maladie A, B ou 100%.

Les chèques culture sont individuels, nominatifs et valables durant l'année en cours.

Contrairement aux années précédentes, cette année, aucun courrier du Département de la Culture informant les bénéficiaires potentiels de leur droit au Chéquier Culture ne sera adressé.

Le Chéquier culture peut être retiré à la réception de la Mairie dès le 15 janvier 2018, sur présentation de l'attestation de subside A, B ou 100% de l'assurance maladie et d'une pièce d'identité.

Cartes CFF

En 2018, 10 cartes journalières sont disponibles chaque jour pour les habitants de la commune. Elles sont délivrées au maximum un mois à l'avance, à la réception de la Mairie, au prix de CHF 40.-.

Les réservations sont possibles sur le site internet www.grand-saconnex.ch et par téléphone au 022 920 99 00.

Après confirmation de la réservation, les cartes sont à retirer à la réception de la Mairie dans un délai de 48h.

La carte CFF est un abonnement général donnant droit à la libre circulation en 2^e classe, en Suisse, sur les réseaux CFF, les cars postaux, ainsi que la plupart des chemins de fer privés, bus et lignes de bateaux.

Neige et verglas ❄️

En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toute autre personne désignée à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

Les services communaux dégagent en priorité les voies de circulation, les passages piétons, les arrêts TPG, les accès des écoles, les écoulements d'eau et les zones à risque.

Il est conseillé aux automobilistes d'adopter une conduite prudente et d'équiper leurs véhicules de pneus neige. Quant aux piétons, mieux vaut sortir bien chaussés.

Pour l'environnement, la commune a réduit, depuis 2013, les surfaces déneigées et salées.

Conseil municipal

Séance du 4 décembre

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la délibération suivante :

- ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2017 de CHF 3'000'000.- relatif aux amortissements complémentaires du patrimoine administratif.

Il a également accepté :

- la motion orale « Promotion de la pratique quotidienne du vélo. Bilan des actions passées et futurs plans » ;
- la résolution adressée au Conseil administratif : « pour empêcher la sous-enchère de la sous-traitance sur les chantiers publics ».

Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront les lundis 22 janvier, 19 février, 19 mars, 9 avril, 14 mai et 11 juin 2018.

Les questions du public au Conseil municipal sont posées au début de chaque séance, à 20h.

Nous rappelons que les séances sont ouvertes au public et que les procès-verbaux adoptés par le Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune.

www.grand-saconnex.ch



adresses utiles

**Grand
Saconnex**
informations

Mairie : administration, finances

Route de Colovrex 18 - CP 127
1218 Le Grand-Saconnex

Tél. 022 920 99 00
Fax 022 920 99 01

info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h,
vendredi de 7h à 16h (sans interruption)

Cartes d'identité :

du lundi au jeudi de 8h à 11h et de 13h30 à 16h30,
vendredi de 7h à 15h (sans interruption)

Service technique

Route de Colovrex 20

Tél. 022 920 99 00
Fax 022 920 99 02

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 11h30

CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours

Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

Police municipale

Tél. 0800 1218 18
Fax 022 929 70 77

Corps intercommunal de contrôleurs du stationnement

Chemin Edouard-Sarasin 47
Tél. 022 929 70 70

Gendarmerie - poste de Blandonnet

Tél. 022 427 62 10

Correspondants de nuit

Tél. 0800 1218 00
correspondants@grand-saconnex.ch

Arrondissement de l'Etat civil Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy

Mairie de Pregny-Chambésy

Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy

Tél. 022 758 03 20
Fax 022 758 03 22

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 12h
ouvert l'après-midi sur rendez-vous

Institution genevoise de maintien à domicile, Antenne de maintien à domicile (AMD)

Rue Sonnex 3 - 5
Tél. 022 420 26 40
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)

Rue Sonnex 3 - 5
Tél. 022 420 39 90

Paroisse des 5 communes (protestante)

Chapelle des Crêts

Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Andreas Fuog, pasteur

Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique

Eglise Saint-Hippolyte

Chemin Auguste-Vilbert
Secrétariat : route de Ferney 165
Abbé Alain René Arbez, curé

Tél. 022 798 80 86 - grand-saconnex@cath-ge.ch



vendredi 5

Marché authentique de Saconnay

Quartier du Pommier, promenade Rivoire de 15h à 20h

Organisation : association du Marché de Saconnay
<https://www.facebook.com/marchedesaconnay/>

samedi 6

Match de basket

Les Lions de Genève vs Lugano Tigers
Salle du Pommier à 17h30

Organisation : Les Lions de Genève
www.lionsdegeneve.ch

mercredi 10

Levée des sapins de Noël

Les sapins doivent être déposés la veille sur le trottoir
ou à l'emplacement habituel de levée des ordures
ménagères.

vendredi 12

Vœux à la population et Mérite saconnésien

Salle du Pommier à 18h30
Partie officielle suivie d'un apéritif
Organisation : administration communale

dimanche 14

Match de basket

Les Lions de Genève vs BC Boncourt
Salle du Pommier à 16h

Organisation : Les Lions de Genève
www.lionsdegeneve.ch

samedi 20

Petit déjeuner gourmand

Ferme Sarasin de 8h à 11h
Dès 11h30 assiettes gourmandes (soupe, fromage,
saucisson brioché), vente de pains et de saucissons
briochés

Organisation : association des Amis du Four à Pain

lundi 22

Conseil municipal

Salle communale des Délices à 20h
Questions du public en début de séance

